

# REPUBLIQUE TUNISIENNE



الحيوات الوطنى للتسليمير  
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

**MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°44/2017**

**STATION D'EPURATION DANS  
LA VILLE DE SBIKHA  
GOUVERNORAT DE KAIROUAN**

### **AVIS DE REPORT N°2 DU DELAI DE LA REMISE DES OFFRES**

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) informe les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retiré le dossier d'appel d'offres et ceux intéressés par l'Appel d'offres international N°44/2017 relatif à la réalisation d'une station d'épuration dans la ville de SBIKHA, que la date limite de réception des offres, prévue pour le **19 octobre 2017 à 10h00**, est reportée à la date du **7 novembre 2017 à 10h00**.

L'ouverture des plis **techniques et financiers** sera effectuée **en une seule séance publique**, soit le **7 novembre 2017 à 10h15** au siège social de l'ONAS.

**République Tunisienne**  
**Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement**



الديوان الوطني للتطهير

**Office National de l'Assainissement**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**  
**N°72/2017**

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) lance un appel d'offres international pour la **réhabilitation des équipements électromécaniques des stations de pompage des boues de stations d'épuration du département sud, financé partiellement par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).**

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité à toutes les personnes physiques ou morales capables de s'obliger qui présentent les garanties, notamment techniques et financières, et les références nécessaires pour la bonne exécution des obligations qui seront faites, qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire ou, pour les étrangers, dans une situation similaire prévue par la loi de leur pays.

Les entreprises intéressées peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au siège de l'ONAS, 32 Rue Hédi Nouria- 1001 Tunis et le retirer contre le paiement d'un montant de cent dinars (100 DT) non remboursable.

Les offres doivent être établies et présentées sous peine de nullité conformément aux conditions de l'appel d'offres et constituées comme suit :

**- L'offre technique**

**- Le cautionnement provisoire ou la garantie bancaire qui le remplace d'un montant de quatre mille Dinars (4 000 dinars) ou mille cinq cents Euros (1.500,000)**

**Ainsi que les documents justificatifs et administratifs accompagnant l'offre**

**- L'offre financière**

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes fermées et scellées et en deux exemplaires (original et copie). Ces deux enveloppes, le cautionnement provisoire ou la caution qui le remplace, les documents administratifs et les justificatifs accompagnant l'offre seront placées dans une **troisième enveloppe fermée et scellée** indiquant la référence de l'appel d'offres sus-indiqué.

Toute offre ne comportant pas la caution provisoire ou non conforme aux conditions sus-indiquées sera rejetée.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

**Il est à noter que, en application des prescriptions de la loi de finances de l'année 2016, l'Office National de l'Assainissement est soumis aux droits de douane, droits sur la consommation et la TVA. Par conséquent, les soumissionnaires doivent présenter leurs offres financières toutes taxes comprises, y compris les droits de douane, droits sur la consommation et la TVA.**

Les plis contenant les offres (techniques et financières) doivent être envoyés au nom de Monsieur le Président Directeur-Général de l'ONAS par voie postale recommandée ou par Rapid-poste ou remise directe contre un accusé de réception et parvenir au Bureau d'Ordre Central de l'ONAS 32, Rue Hédi Nouria 1001 Tunis République au plus tard le **28/11/2017 à 10H00**.

**Toute offre parvenue après le délai sera rejetée.**

L'ouverture des plis des offres **techniques et financières** sera effectuée **en une seule séance publique** au siège social de l'ONAS soit le **28/11/2017 à 10H15** à la salle d'ouverture des plis. Les représentants des soumissionnaires doivent être munis des procurations dûment signées.

**NB :** L'ONAS informe tous les soumissionnaires que le système «Tunisia on-line E-Procurement system» sera mis en exploitation très prochainement, tout soumissionnaire intéressé est appelé à entamer les procédures d'enregistrement à ce système à travers le web «[www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn)»